

LIVRET DE CERTIFICATION

PLONGEUR NITROX

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



INTRODUCTION

Les différents livrets de Certification Mélanges ont été élaborés en mentionnant un certain nombre d'éléments que nous avons voulu présenter de manière claire et concise pour vous permettre d'apprécier la progression de chaque qualification.

L'état d'esprit de la FSGT étant animé par la recherche de l'autonomie et la responsabilisation des pratiquants, toute contribution de votre part quant au contenu de ces livrets sera la bienvenue.

Dans tous les cas, ces documents sont amenés à subir des aménagements et des modifications dans la mesure où le monde de la plongée évolue (textes réglementaires, matériel, ...).

Nous souhaitons que ces livrets de formation reçoivent de votre part l'accueil envisagé par tous ceux qui ont participé à leur résiliation.

Dans l'attente de valider vos prochaines qualifications, nous vous souhaitons réussite et plaisir au cours de toutes vos plongées !

LE NITROX

Le **nitrox** est un mélange d'oxygène et d'azote dans des proportions différentes de l'air. Il possède des avantages et des limites.

AVANTAGES

- ✓ Améliore la marge de sécurité des plongées nécessitant une décompression (en faisant les mêmes paliers qu'avec de l'air).
- ✓ Procure un meilleur confort à l'issue de la plongée.
- ✓ Augmente le temps d'immersion sans paliers ou diminue la durée des paliers (mais sans amélioration de la marge de sécurité).
- ✓ Diminue le risque d'essoufflement pour un effort donné.
- ✓ Diminue dans une certaine mesure le risque de narcose.

LIMITES

- ✓ Limitation de la profondeur par rapport à l'air.
- ✓ Risques hyperoxiques si la profondeur limite est dépassée.
- ✓ Risques hyperoxiques accrus en cas d'essoufflement.
- ✓ Manipulation des gaz plus contraignante.

LE TRIMIX

Le **trimix** est un mélange d'oxygène, d'azote et d'hélium, permettant de plonger à grande profondeur dans de meilleures conditions de sécurité avec de l'air. Il peut être utilisé seul ou associé au nitrox (Trimix Loisir) ou en multi-mélanges (Trimix Avancé). Comme le nitrox, il possède des avantages et des limites.

AVANTAGES

- ✓ Diminution du risque d'essoufflement pour un effort donné, surtout à grande profondeur.
- ✓ Diminution sensible du risque de narcose.
- ✓ Accès à des profondeurs plus importantes qu'avec de l'air.
- ✓ Sécurité globale largement améliorée par rapport à l'utilisation de l'air.

LIMITES

- ✓ Risque d'hyperoxie si la profondeur limite est dépassée ou en cas d'erreur d'utilisation des mélanges.
- ✓ Risques d'hypoxie en cas d'erreur d'utilisation des mélanges.
- ✓ Manipulation des gaz plus contraignante.
- ✓ Procédure de décompression plus rigoureuses (plongées multi-mélanges).
- ✓ Nécessite un strict respect de la vitesse de remontée (10m/min).
- ✓ Matériel plus lourds (plongées multi-mélanges).
- ✓ En vêtement sec, isolation thermique médiocre.
- ✓ Coût supplémentaire (oxygène et surtout hélium).

PLONGEUR NITROX

DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur capable d'évoluer en sécurité avec un nitrox unique contenant au maximum 40% d'oxygène, en conformité avec la réglementation en vigueur (Code du Sport, octobre 2025).

PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Être titulaire d'une licence annuelle à la FSGT.
- Être titulaire au minimum du brevet de plongeur encadré 20m (PE-20) FSGT ou équivalent, **ou** être en formation PE-20.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique en scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté par un moniteur Nitrox Confirmé FSGT ou équivalent.
- Obtenir l'avis favorable du Président du club organisateur.
- Pour les mineurs, présenter une autorisation parentale signée.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur, l'évaluation des épreuves et la validation des unités de compétence sont organisées au niveau du club, sous la responsabilité d'un moniteur Nitrox Confirmé licencié à la FSGT.

CONDITIONS DE VALIDATION

- Être âgé au moins de 14 ans à la remise de la qualification.
- Avoir obtenu le brevet de plongeur encadré 20m (PE-20).
- Avoir effectué au minimum 2 plongées au nitrox en milieu naturel.
- L'évaluation des épreuves doit être réalisée sur une période ne dépassant pas 6 mois.
- Les épreuves théoriques doivent impérativement être validées avant les épreuves pratiques.

DÉLIVRANCE DU BREVET

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du Président du club et du ou des moniteurs ayant validé les unités de compétences.

Pour être valable, l'attestation de réussite / demande de carte (attestation de réussite - Plongeur Nitrox) doit être dûment complétée, signée et frappée du cachet du club.

«Les conditions de réalisation et d'évaluation sont décrites dans le manuel du moniteur correspondant au livret <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>»



ENTRÉE EN FORMATION

VÉRIFICATION DES PRÉ-REQUIS (À CONSERVER DANS LE LIVRET)

Je soussigné,, moniteur Nitrox Confirmé,

Licence FSGT en cours de validité numéro,

certifie que le candidat ci-dessous est en possession de tous les pré-requis pour débiter la formation Nitrox FSGT.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Licencié(e) à la FSGT sous le numéro :

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des activités subaquatiques en date du :

Attention, ne cocher qu'une seule des deux cases ci-dessous.

Titulaire du brevet de plongeur encadré 20m FSGT ou équivalent.

En cours de formation de plongeur encadré 20m FSGT ou équivalent.

Date et lieu :

Tampon et signature :

UNITÉS DE COMPÉTENCES THÉORIQUES

ÉVALUATION ÉCRITE

- ✓ AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU NITROX
- ✓ LOI DE DALTON
- ✓ TOXICITÉ DES GAZ
 - Azote.
 - Oxygène (toxicité sur SNC), profondeur plancher.
- ✓ PROFONDEUR AIR ÉQUIVALENTE, COURBE DE SÉCURITÉ
- ✓ TABLES DE DÉCOMPRESSION ET ORDINATEURS
- ✓ CONTRÔLE ET ANALYSE
- ✓ LÉGISLATION ET PRÉROGATIVES

Date et lieu :

Tampon et signature :

UNITÉS DE COMPÉTENCES PRATIQUES

EN SURFACE AVANT CHAQUE PLONGÉE

- ✓ IDENTIFICATION DU MATÉRIEL
 - Analyse du mélange
 - Calcul de la profondeur plancher
 - Renseignement de la fiche d'identification de la bouteille

Date et lieu :

Tampon et signature :

EN IMMERSION EN MILIEU NATUREL OU ARTIFICIEL

PLONGÉES AU NITROX AVEC $O_2 \leq 40\%$

✓ **VÉRIFICATION DE LA MAITRISE DE LA STABILISATION À L'AIDE DU GILET GONFLABLE**

Date et lieu :

Profondeur :

Temps total :

Mélange :

Tampon et signature :

✓ **ORGANISATION ET CONDUITE DE LA PLONGÉE**

- Dans la limite des prérogatives du candidat.
- Respect de la profondeur plancher.
- Maîtrise des moyens de décompression (tables ou ordinateur).

Date et lieu :

Profondeur :

Temps total :

Mélange :

Tampon et signature :



Attestation de réussite - PLONGEUR NITROX

Demande de carte brevet

À archiver durant 5 ans au club après avoir fait la demande de carte dans la base des brevets (<http://brevet.fsgt.org>). Une copie demeurera dans le livret.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (réception de la carte) :

N° licence FSGT :

Nom du club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification du brevet de **PLONGEUR NITROX et souhaite obtenir une carte brevet :**

FSGT

FSGT/CMAS

Le(s) moniteur(s) certificateur(s) et le président du club certifient avoir vérifié la conformité des prérequis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Nom, signature et tampon des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :